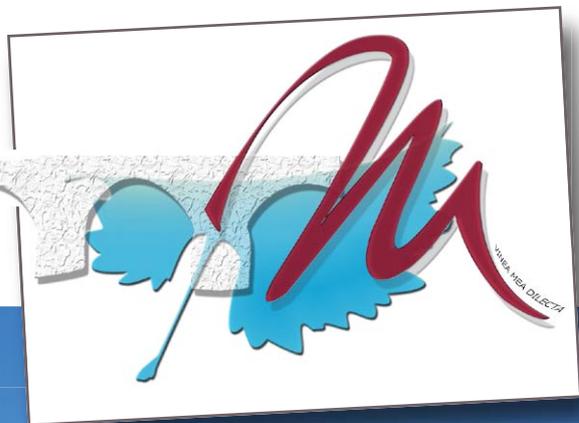


mouzillon



06

Gazon / prairie fleurie



Chaque mois les mouzillonnais s'expriment...

La commission patrimoine COMMUNIQUE

“ La Commission Patrimoine de Mouzillon réalise en ce moment un livre sur l'histoire de notre commune. Sa parution est pour bientôt. Aussi, nous avons besoin de votre concours et nous vous sollicitons pour le compléter, l'enrichir de documents, d'écrits, de photos, d'objets, etc. ”

Le confinement que nous venons de subir, a peut-être été pour vous l'occasion de vous décider à faire le tri et à vider les fonds de tiroirs et les armoires...

Vous vous êtes sans doute dit que vos enfants, petits enfants ne seront certainement pas intéressés par « ces vieilles choses » que vous avez trouvées et s'en débarrasseront assez vite ou même les brûleront. N'allez pas jusque-là. Il n'est pas trop tard.

Alors nous vous proposons une solution : c'est de nous les remettre à la Commission Patrimoine de Mouzillon. Les membres procéderont à leur tri, à leur rangement, à leur inscription dans un répertoire. Certains de ces documents auront peut-être l'honneur de paraître dans ce livre ou lors d'expositions futures. N'effaçons pas notre passé chargé d'histoire et de souvenirs.

Si vous le désirez, vous pouvez :

- Déposer ces documents à la mairie aux heures d'ouverture ou les remettre à un membre de la Commission Patrimoine que vous connaissez.
- Prévenir la mairie par téléphone au 02 40 33 93 26 ou par mail formalites@mairie-mouzillon.fr que vous avez des documents, ... et un membre de la commission pourra se rendre à votre domicile.

N'hésitez pas, nous nous mettons à votre disposition.

La Commission Patrimoine



MAIRIE DE MOUZILLON

1, rue Clément Guilbaud
02 40 33 93 26
accueil@mairie-mouzillon.fr
www.mairie-mouzillon.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi : 14h à 17h
Mardi : 9h à 12h30
Mercredi : 9h à 12h30 et de 14h à 17h
Jeudi : 14h à 17h
Vendredi : 14h à 17h
Samedi : 9h à 12h

ENFANCE ET JEUNESSE

Fabrice Grelaud
02 40 33 94 42
enfancejeunesse@mairie-mouzillon.fr

SERVICES MÉDICAUX

PHARMACIE

M. Mougin
02 40 36 20 51
Service de garde 32 37

Complexe des Deux rivières

1 Place de la Vendée

MÉDECIN

Docteur Beaupérin
02 40 33 97 49

ORTHOPHONISTES

Mmes Baroin et Février
02 40 05 24 86

INFIRMIÈRE

Mme Favreau
02 40 36 41 77 ou 06 21 77 08 38

MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES

MM. Remaud et Therinca
Mmes Bossard et Charnet
02 28 06 43 44

OSTÉOPATHE

M. Remaud
02 28 06 43 44

PÉDICURE-PODOLOGUE

Mme Bardou
07 50 65 21 81

PSYCHOLOGUE CLINICIENNE

Mme Jaud
06 71 75 88 99

**VOUSAVEZJUSQU'AU 10SEPTEMBRE 2020
POUR NOUS FAIRE PARVENIR VOS
DOCUMENTS À PARAÎTRE DANS LE
BULLETIN DE OCTOBRE 2020.**

Nous vous ré-informons que passé ce délai, nous ne pourrons plus prendre aucun contenu : ceci afin de mettre en forme toutes vos informations dans les meilleures conditions. Nous vous remercions pour votre compréhension.



Le Maire
Jean-Marc Jounier

04

MOUZILLON VOUS INFORME

06

VIVRE À MOUZILLON

09

MOUZILLON ET LE VIGNOBLE

10

MOUZILLON DANS
LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

12

AGENDA DES MANIFESTATIONS



**Que s'est-il passé le 6 juillet
en Sèvre & Loire ?**
p. 10



DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : JEAN-MARC JOUNIER
DIRECTEUR DE LA COMMUNICATION : VIRGINIE BERTON
NOMBRE D'EXEMPLAIRES : 1 265 EX
DÉPÔT LÉGAL : 3^{ÈME} TRIMESTRE 2020
RÉALISATION : miglioGraph
IMPRESSION : ICÔNES
IMPRIMÉ SUR UN PAPIER ECO-LABELLISÉ



L'été est passé et la rentrée nous revient. J'espère que vous aurez pu vous reposer, retrouver les vôtres et partager des bons moments. La situation sanitaire nationale n'a malheureusement pas évolué. Nous devons continuer à vivre avec et appliquer les précautions au quotidien pour nous protéger, protéger nos proches et tous ceux que nous rencontrons.

Le vignoble à vélo a dû être reporté mais nous espérons pouvoir l'accueillir en 2021. Le travail réalisé par les bénévoles des associations, les services et les élus de la CCSL et ceux de la commune servira donc la prochaine édition. Merci à eux pour cette préparation dans un contexte très complexe.

Cette situation rend difficile la reprise de la vie associative, si importante, sur notre commune. Pour aider à cette reprise nous avons décidé de permettre l'utilisation des salles et équipements communaux aux associations après remise et validation d'un protocole. Le nombre d'occupants des salles est divisé par deux par rapport aux capacités réelles afin de respecter les distances sanitaires.

“ La location des salles aux publics est suspendue jusqu'à la fin octobre en respect des arrêtés préfectoraux.

Notre vie ne doit pas se limiter à ce virus. Il faut que nous ayons « une positive attitude »

pour que la commune continue avec les projets en cours et les réflexions pour ceux à venir. Les commissions communales sont maintenant en place et vont pouvoir se mettre au travail. L'envie et la volonté sont là.

Les dossiers du PLU et de l'adressage arrivent en finalisation. Le PLU sera présenté aux Personnes Publiques Associées début septembre puis celles-ci auront 3 mois pour faire leurs remarques. L'enquête publique devrait avoir lieu en Janvier 2021. Nous reviendrons vers vous pour préciser les dates. L'adressage est en cours de finalisation avec la poste et devrait pouvoir être mis en place début 2021. Nous réfléchissons à une présentation de nos futures adresses dans le respect de la situation sanitaire. ”

Je n'oublie pas l'évènement de Septembre, les vendanges, moment important sur notre territoire. Je les espère de très bonne qualité pour valider le travail de nos viticulteurs et pour notre futur plaisir gustatif.

Très bonne rentrée à tous.

**RECENSEMENT CITOYEN
OBLIGATOIRE**

Les jeunes Français et Françaises doivent se faire recenser dès l'âge de seize ans et avant la fin du 3^{ème} mois suivant.

Ils se présentent à la Mairie de domicile, munis de leur carte d'identité et du livret de famille des parents ou font la demande sur le site service-public.fr.

A cette occasion, la Mairie leur remet une attestation de recensement.

ATTENTION : Ce document n'a pas de validité pour les démarches administratives, il permet exclusivement de justifier du recensement effectué.

En vous inscrivant sur le site www.majdc.fr, vous pourrez compléter votre dossier administratif, demander un report ou une exemption, changer la date de votre JDC, récupérer une attestation de position, etc. Pour plus d'informations consulter notre site Internet à la rubrique démarche administrative.

UN RECENSEMENT TARDIF : *c'est une convocation tardive à la JDC, c'est l'impossibilité de s'inscrire à un examen, c'est une non inscription automatique sur les listes électorales.*

Mouzillon DE L'INTÉRIEUR

Lors du conseil du 7 juillet, 21 membres étaient présents et 2 absents. Voilà ce qu'il s'y est dit :

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA DERNIERE REUNION

Le conseil municipal après en avoir délibéré, approuve le compte rendu de la dernière réunion.

EXERCICE DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Sèvre et Loire a délégué à la Commune de Mouzillon l'exercice du droit de préemption urbain sur les secteurs suivants :

- Le bourg
- Les zones 2AU proches du bourg
- Les lotissements autorisés par la commune étant inclus dans le périmètre d'application du droit de préemption urbain, à l'exclusion des cessions de terrains issus des lotissements autorisés depuis moins de 5 ans.

Dans un souci de favoriser une bonne administration de la Commune, le Conseil Municipal après en avoir délibéré délègue au Maire, jusqu'à la fin de son mandat, l'exercice du droit de préemption urbain dans tous les cas et secteurs où la Commune a reçu délégation de la Communauté de Communes SEVRE et LOIRE.

FINANCES – DÉCISION MODIFICATIVE DE CRÉDITS

Afin de financer les projets de la commune et principalement le terrain de football synthétique et l'aménagement d'un parking sur l'aire de la Motte, le Conseil Municipal valide la signature d'un emprunt de 1 100 000 € auprès de la Caisse Régionale du Crédit Agricole Mutuel Atlantique pour une durée de 15 ans à taux fixe.

Le budget 2020 est ajusté en conséquence.

DESIGNATION DES DELEGUES DANS LES ORGANISMES DE COOPERATION INTERCOMMUNALE ET REPRESENTATIONS DIVERSES

Le Conseil Municipal a désigné les titulaires et les suppléants aux divers organismes de coopération intercommunale suivants :

- SYDELA
- SYNDICAT SEVRE ET MAINE EMPLOI SOLIDAIRE (SEMES)
- MISSION LOCALE DU VIGNOBLE NANTAIS
- EPTB (Établissement Public Territorial du Bassin de la Sèvre Nantaise)

État-civil

JUIN-JUILLET-AOÛT 2020

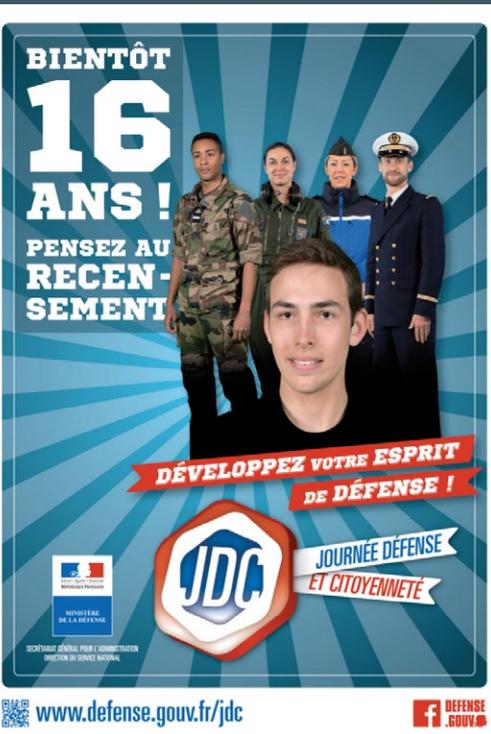
NAISSANCES

- Cléo LESOURD
née le 27 juin 16 rue de l'Evêché
- Alessio STOPPARI
né le 6 juillet 11 Bis la Rouaudière
- Océane COUNILLE
née le 14 juillet 34 Ter la Grange
- Noé DROUET
né le 29 juillet. 22 rue de la Vigne du Champ
- Mélissa COMBEAU
née le 3 août 11 rue Emile Bouanchaud
- Louise CHEVILLON
née le 7 août 6 route de Nantes

DÉCÈS

- Véronique ANGER
le 1^{er} juillet..... 14 la Poulfrière
- Albert LAPORTE
le 17 juillet 3 Beauregard
- Rémi DURAND
le 24 juillet 3 Impasse du Coteau
- Gérard LOIRET
le 16 août 11 rue des Rosiers

Publication en accord avec les familles.



REPRESENTATIONS COMMUNALES DIVERSES :**MISSION**

- ENEDIS
- FRANCE TELECOM
- CORRESPONDANT DEFENSE
- REFERENT SECURITE ROUTIERE
- EPAD LE BON VIEUX TEMPS
- COMITE LOCAL D'INFORMATION ET DE CONCERTATION COMPETENT POUR EPC FRANCE (ex NITRO – BICKFORD) DE ST CRESPIN S/MOINE
- PAT'MOUILLE Conseil d'administration

CONSTITUTION DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS LOCAUX

Une commission communale des impôts directs doit être instituée dans chaque commune et suite au renouvellement du Conseil Municipal, il est nécessaire de constituer une Commission Communale des Impôts Directs, pour la durée du mandat.

Cette commission comprend, outre le Maire Président, 8 commissaires titulaires et 8 commissaires suppléants. Cette commission est constituée par le Directeur des Services Fiscaux à partir d'une liste double arrêtée par le Conseil Municipal, soit 16 titulaires et 16 suppléants.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte la liste de propositions de candidatures, arrêtée à 32 personnes, parmi lesquelles 8 titulaires et 8 suppléants seront désignés par les services fiscaux.

RENOUVELLEMENT DES DELEGUES DE LA COMMUNE AU SEIN DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Les 11 membres du conseil d'administration du CCAS plus le Maire qui est le Président de droit ont été nommés : 5 élus et 5 représentants extérieurs.

VENTE PARCELLE DE VOIRIE COMMUNALE AU LIEU DIT « LA BARRE »

Après s'être fait présenter la demande et après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte de vendre une parcelle d'environ 25 m² à un particulier au lieu dit « La Barre ». Les frais d'actes seront à la charge de l'acheteur

VOIRIE – Dénomination et re numérotation des rues et places publiques de la commune

Cette délibération annule et remplace la délibération D20021111c du 11/02/2020.

PLAN DE SAUVEGARDE - PCS

Des modifications sont à apporter au PCS et des élus se sont positionnés sur les « fiches actions ». Le PCS sera mis à jour tel que vu avec les Membres du conseil municipal. Une commission est créée pour mettre à jour ce PCS.

DIVERS

1° - Dans le cadre de la loi pour l'inclusion Mme CARGOUET Valérie présente la demande d'aide financière pour les frais de garderie d'un enfant handicapé au multi-accueil de Vallet.

Une convention devrait être passée avec l'association HANDISUP – L'IFAC – LA COMMUNE DE MOUZILLON ET LA COMMUNE DE VALLET. Ce dossier sera présenté au conseil municipal de septembre

2°- Monsieur le Maire fait le bilan des élections CCSL

Le Compte Rendu sera consultable dans son intégralité en mairie après validation du conseil.

▶ ANTENNE RELAIS

La Commune informe ses habitants que la société Free a déclaré vouloir implanter une antenne relais au lieu-dit Beau Soleil.

Un dossier d'information est consultable en mairie.
Les observations seront également enregistrées et transmises.

Travaux DE L'ÉGLISE

Les travaux de sécurisation de l'Église ont eu lieu. Des échafaudages équipés de pare pierres ont été installés autour du clocher et sur la façade nord.

Malgré ces protections il n'est pas autorisé d'emprunter le trottoir le long du parvis. L'église, en dehors de la crypte, restera fermée jusqu'à nouvel ordre. Dès le mois de septembre une commission va être mise en place afin d'étudier l'ensemble des scénarios à mettre en place afin de réfléchir sur le devenir de l'église.

Animaux en divagation ET DÉJECTIONS CANINES

Il a été constaté que très souvent des chiens ne sont pas tenus en laisse et nous retrouvons des déjections canines sur les domaines et voies publiques.

Nous souhaitons rappeler que sur toute l'étendue du territoire communal, il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques et notamment les chiens. Ils doivent être tenus impérativement en laisse sur les domaines et voies publiques et privées ouvertes au public.

Il est interdit aux propriétaires d'animaux domestiques de laisser ceux-ci déposer leurs déjections sur toute ou partie de la voie publique, les trottoirs, les caniveaux, les espaces de jeux publics dédiés aux enfants et aux adolescents, les parcs et jardins et ce par mesure d'hygiène publique.

L'arrêté de novembre 2019 pris dans ce sens est consultable sur notre site Internet et dans le hall de la mairie.

Merci de respecter ces règles pour le bon vivre dans notre commune.



Gazon / PRAIRIE FLEURIE

« Laissons une place dans nos jardins ou espaces publics à ces surfaces richement colorées, pour le bonheur d'une flore et faune variées et pour plus le grand plaisir.

La richesse des prairies fleuries est exceptionnelle. Elle compte entre 35 et 60 espèces de plantes différentes selon la nature du sol. Ces fleurs variées et abondantes sont irrésistibles pour une foule d'insectes qui, à leur tour, attirent lézards, oiseaux et ensemble des mammifères de petite taille. »

PRAIRIE FLEURIE, COMMENT FAIRE ?

Selon l'espace dont vous disposez, vous pourrez fleurir des bordures, de petits espaces marginaux ou des îlots colorés au cœur de votre gazon. Si votre parcelle est suffisamment étendue, un petit morceau de terrain ou un petit champ.

Avant de semer il est nécessaire de mettre à nu le sol. On trouve des mélanges de fleurs dans le commerce mais on peut aussi récolter ses propres graines lors de balades ou répandre du foin de fleurs probablement récolté, une méthode efficace, écologique et pas pénible du tout.



Si votre terrain est pauvre en nutriments et perméable, vous aurez vite de bons résultats. Ne vous découragez pas si les fleurs ne sont pas au rendez-vous immédiatement. Et même sans fleurs, une prairie attire criquets et sauterelles vertes.

Le remplacement du gazon par une prairie fleurie apporte de nombreux avantages pratiques :

- Aucun engrais ni produits phytosanitaires
- Aucun arrosage
- Moins de bruit
- Moins de travail
- Moins coûteux

GAZON, ENTRETIEN « ÉCOLO »

Faucher son gazon à 6-8 cm (au lieu de 2-5 cm) et renoncer aux produits phytosanitaires c'est :

- Economiser de l'eau, de l'énergie et du travail
- Favoriser la vie dans le sol
- Offrir de la nourriture à une foule d'insectes, d'oiseaux et de petits mammifères.

Terrain DE FOOT

Les travaux du nouveau terrain de foot synthétique ont commencé début juillet, sa livraison devrait être effective fin octobre.

Nous rappelons que la réalisation de ce terrain fait suite à la suppression du terrain stabilisé sur laquelle un parking devrait voir le jour fin juin 2021, encore une fois la sécurisation a piloté nos décisions.

Dans un souci environnemental, nous avons fait le choix d'un remplissage en noyaux d'olives concassés. Ce choix permettra également de faire des économies d'entretien en comparaison avec un remplissage en liège.



Aménagement PLACE DE LA MOTTE

Mouzillon se définit comme une commune rurale avec ses nombreux villages et son bourg ancien en son centre.

Au vingtième siècle les extensions de type lotissements ou linéaires de rue, ont changé son image mais la densification de l'habitat qui prévaut depuis l'entrée dans le vingt et unième siècle pourrait laisser penser qu'une urbanisation est en route.

En effet par endroit les logements anciens laissent place à des logements modernes dont les habitants sont motorisés alors que le stationnement n'est pas prévu et donc reporté sur la voirie publique.

Certaines activités comme celles relevant de l'éducation, des loisirs créent des pointes de circulation aux heures d'entrée et sortie de classe ou de salle de sport.

Le déplacement de l'école maternelle St Joseph sur le même site que l'école primaire prévu pour 2021 va générer aux heures de rentrée et sortie une affluence qui s'ajoute au stationnement divers sur le secteur.

Il devient donc nécessaire de mieux organiser et gérer tous ces stationnements pour les motifs de

- Rentrée et sortie d'école
- Restauration scolaire
- Activités périéducatives
- Activités sportives
- Autres

La commune a confié à un cabinet d'architectes-urbanistes le soin d'étudier quel aménagement pourrait améliorer cette situation.

La zone d'étude est délimitée par le périmètre zoné en vert sur l'image ci-dessous.

L'objectif essentiel est d'assurer une fluidité et une sécurité en particulier pour les enfants.

Il est envisagé de reporter les activités de ballon rond sur le site de la prée où un nouveau stade est en construction.

Il devient alors possible d'affecter une partie de ce site pour le projet à l'étude.

Une commission est créée conjointement afin de faire s'exprimer les avis.



La rentrée du Vignoble à Vélo édition 2020

EST REPORTÉE EN RAISON DE LA CRISE SANITAIRE LIÉE AU COVID_19

Cet évènement 100% made in Sèvre & Loire, devenu avec les années une rencontre incontournable de la rentrée, doit malheureusement et à contre cœur être reporté.

La Communauté de communes Sèvre & Loire a étudié toutes les possibilités pour le maintien de l'édition 2020. Malheureusement, après analyse des différents scénarios, la Communauté de communes qui organise cet évènement en partenariat avec l'Office de tourisme du Vignoble de Nantes, les communes et les différents partenaires doit se résoudre à reporter la 11^{ème} édition qui devait se dérouler Dimanche 6 septembre 2020 à Mouzillon.

La décision a été actée par les élus du bureau communautaire, une décision prise sur les conseils de la préfecture compte tenu de la recrudescence du Covid-19. Même si la CCSL s'était assurée que les conditions imposées par le décret du 10 juillet 2020 qui régleme la tenue des rassemblements puissent être assurées, elle ne souhaite pas faire prendre un risque supplémentaire aux familles participantes et aux bénévoles qui organisent la manifestation. Les incertitudes actuelles ne permettent pas d'organiser cet évènement dans les meilleures conditions.

Quel avenir pour la rentrée du Vignoble à Vélo ?

Cette édition n'est que partie remise, tout le travail accompli cette année n'est pas perdu : il servira pour une prochaine édition. Dès que les conditions sanitaires le permettront, la Communauté de communes Sèvre & Loire proposera une nouvelle édition avec des surprises, des animations et surtout avec beaucoup de bonne humeur.

L'ensemble des élus tiennent à remercier sincèrement les bénévoles des associations du territoire, les partenaires, ainsi que les équipes de la CCSL qui se sont investis avec enthousiasme dans la préparation et l'organisation de cet évènement.

Alain Arraitz, Vice-président en charge de la Promotion du territoire : « Je regrette cette décision, mais elle est nécessaire dans les conditions actuelles. Organiser un tel évènement prend du temps. Bénévoles, élus, agents travaillent sur ce projet depuis longtemps, je tiens à les remercier sincèrement de leur engagement ! ».



► SURPRISE !

En attendant cette nouvelle édition, la Communauté de communes ne manque pas d'idées pour vous permettre de prolonger les vacances ! Nous ne manquerons pas de revenir vers vous très vite pour vous dévoiler cette surprise ! Une chose est sûre ne ranger pas trop vite votre vélo au garage !

► Contact Agnès Bompas / Service Communication
02 51 71 92 12 - a.bompas@cc-sevreloire.fr

Changement à L'ATELIER ART ET RENAISSANCE

A partir de septembre prochain, un nouveau professeur remplace Galina Moussina repartie dans son pays, la Russie.

Paskal Le Bihan est un artiste peintre renommé dans son art depuis de nombreuses années avec un style bien à lui, inspiré par de célèbres peintres comme Matisse, Gauguin, Raysse... Pour les cours, Paskal sera présent à Mouzillon le vendredi matin.

En attendant de trouver un professeur qui pourrait venir nous faire progresser dans notre passion, le mardi après-midi et le jeudi matin seront des temps où les groupes d'élèves seront en autonomie pour peindre.

Pour faire connaissance avec Paskal Le Bihan et pour vous inscrire en groupe, une porte ouverte est organisée le **mardi 8 septembre de 14h à 17h** dans notre salle de peinture, la salle 2 du centre Mathilde Sauvion à Mouzillon.

➤ Contact Florence Dos Santos
06 89 63 53 50
atelierartrenaissance@orange.fr



Les Joyeux aînés DU VIGNOLE

« Indispensable, soyons tous masqués »

Avec la réouverture de la salle des Tilleuls, fermée depuis le début du confinement, nous serons heureux de nous retrouver, après cette période plus ou moins douloureuse pour chacun d'entre nous.

Nous pourrions reprendre nos habitudes de jeux, **mais respectons les consignes.**

Des mesures sanitaires sont recommandées en arrivant :

- pas d'embrassades
- pas de poignées de mains
- on évite de se toucher.

On s'installe à une table pour jouer.

A l'heure du goûter, on quitte sa table, on va se laver les mains.

Ensuite on choisit sa boisson et son gâteau, après ce petit en-cas, on pourra rejoindre sa table.

Les cartes étant touchées par tout le monde, quand on est à jouer éviter de porter ses mains sur la bouche ou le nez.

De cette façon on évitera la propagation du virus, s'il ose venir nous déranger.

Au plaisir de se retrouver le 10 septembre à partir de 14h30.

Le « Club Les Joyeux Aînés du Vignoble »



Être Soldat DE FRANCE ?

Peu avant les commémorations de la guerre 14/18, j'avais décidé d'adhérer à l'UNC en tant que Soldat de France pour faire MÉMOIRE et TRANSMETTRE le souvenir de nos grands pères morts à la guerre. Cet engagement a été renforcé lors d'une récente visite à Verdun.

Merci à vous, poilus, tombés au combat, merci pour tant de courage, de bravoure. Nous sommes fiers de vous. Votre sacrifice a construit, sans que vous le sachiez, la paix et l'Europe. Ne l'oublions pas.

Daniel Hervouët, Mouzillon

U.N.C. (Union Nationale des Combattants)

Est composée de :

Anciens Combattants (Indochine, Afrique du Nord),
Veuves, Combattants de la nouvelle génération (OPEX)

Et des Soldats de France

QUI PEUT ÊTRE SOLDAT DE FRANCE ET QUEL SON RÔLE ?

Le Soldat de France n'a pas combattu, mais il partage les valeurs que défend la grande famille de l'U.N.C. : le civisme, le sens national, la droiture morale, la solidarité humaine, le respect de la mémoire combattante, le devoir de mémoire.

Qui est concerné ? Tous ceux qui ont porté l'uniforme en temps de paix, les sapeurs pompiers, les forces de police, les militaires en activité, la croix rouge, la protection civile, les parlementaires, les élus (Maires, conseillers municipaux, conseillers départementaux et régionaux)...

Ils sont les héritiers du monde combattant. **Leur mission :** maintenir les valeurs citoyennes du « pays des droits de l'homme » et assurer la relève des Anciens Combattants...

Sur notre secteur, les Soldats de France s'engagent, entre autres, à participer activement aux commémorations des 11 novembre et 8 mai auprès des Anciens Combattants et à aider au devoir de mémoire près des jeunes générations...

➤ Vous pouvez rejoindre les Soldats de France de Vallet, Mouzillon ou la Regrippière ou demander tous renseignements complémentaires en contactant :

Jean-Marie GIRARD - 20 Malinger 44330 MOUZILLON

06 82 23 11 61 - jmetn.girard@orange.fr

ou Wilfried BULTEAU - 26 rue Saint Christophe 44330 VALLET

06 64 98 53 20 - bulteau.w@laposte.net



Le saviez-vous ? LE CHVB RECRUTE !

Il y a, sur notre communauté de commune, un club de Volley Ball Loisir Mixte (adulte) : le CHVB.

Vous êtes joueur (-se) ou simplement amateur (-trice) de ce sport, venez nous rejoindre pour un essai à 20h30 au complexe sportif de **la Chapelle-Heulin les jeudis 3 et 10 septembre.**

Nous sommes impatients de vous rencontrer dans une ambiance de détente, de bonne humeur et d'esprit d'équipe.

➤ Contact M. LEROY 06 66 13 95 68 - bureauchvb@googlegroups.com



Comité de Jumelage LOIRE-DIVATTE

L'art de l'IKEBANA consiste à faire vivre les fleurs.

C'est aussi l'art de vivre avec les fleurs.

L'art IKEBANA permet de retrouver les grands équilibres de la nature et de mettre en valeur les végétaux de la saison.



L'association Loire Goulaine Ikébana Ohara vous propose une **démonstration gratuite** par les professeurs d'art floral japonais Ikébana Ohara **vendredi 11 septembre**, salle des cours 3 rue des moulins Le Loroux Bottereau **à 18h30.**

Les cours pour les personnes débutantes ont lieu une fois par mois, le vendredi soir (18h30-20h30) d'octobre à juin.

➤ Contact X. Bénureau 06 85 16 71 66 ou A M Chon 02 40 06 44 38 xavierbenureau@free.fr

Créaccueil

L'association CREACCUEIL s'adresse à toute personne aimant et/ou recherchant les contacts humains. Pour les nouveaux arrivants dans la région, Créaccueil favorise leur nouveau lieu de vie.

L'association propose des activités très variées : cartonnage, encadrement, randonnées pédestres (4 possibilités suivant la durée et la distance) vannerie, scrapbooking, art floral, broderie, couture, gravure sur verre, patchwork, tricot, mosaïque, atelier culinaire...

Le conseil d'administration aidé d'animateurs bénévoles et des adhérents disponibles organise des bourses aux vêtements (octobre et avril) et aux jouets (novembre).

Bien que nous ne sachions pas comment la situation sanitaire va évoluer d'ici septembre, nous avons fixé les dates des inscriptions pour la saison 2020-2021 aux

- Mardi 1^{er} septembre de 9h à 19h30 (journée continue)
- Jeudi 3 septembre de 19h à 20h
- Samedi 5 septembre de 9h à 12h

Elles se dérouleront à la salle située 5 rue de la Bourie à Vallet

Une permanence est ensuite assurée le vendredi de 9h à 10h30 de septembre à décembre

➤ Contact 02 40 36 39 08 (en cas d'indisponibilité laisser un message) creaccueil.vallet@orange.fr



Examens de dépistages : REPRENEZ RENDEZ-VOUS CHEZ VOS PROFESSIONNELS DE SANTÉ !

Vous avez peut-être renoncé à consulter vos professionnels de santé pendant la période de confinement ? Cela peut avoir des conséquences graves sur votre santé. Les cabinets des professionnels de santé sont à nouveau ouverts. Les rendez-vous s'effectuent en toute sécurité, avec des mesures adaptées de protection et d'hygiène.

Maintenir le suivi de vos examens de dépistages est également essentiel.

- Si vous êtes âgé(e) de **50 à 74 ans**, vous bénéficiez du dépistage organisé du cancer du sein et du cancer du côlon et du rectum.
- Si vous êtes âgé(e) de **25 à 65 ans**, vous devez prendre un rendez-vous pour le test de dépistage du cancer du col de l'utérus qui doit être réalisé tous les 3 ans ou tous les 5 ans selon votre âge. Le test de dépistage est pris en charge à 100%, sans avance de frais **uniquement** si le précédent frottis date de plus de 3 ans. Avant ce délai de 3 ans, le test est pris en charge par l'Assurance Maladie et votre complémentaire santé dans les conditions habituelles.
- L'envoi des invitations aux dépistages organisés a repris durant le mois de juin. Vous pouvez prendre rendez-vous, dès maintenant sans attendre de recevoir ce courrier.

EN PRATIQUE pour le dépistage organisé du cancer du sein et colorectal

- Vous avez déjà reçu votre invitation à un dépistage organisé ?
> Prenez rendez-vous dès maintenant chez le professionnel de santé concerné.
- Vous avez besoin d'un document car vous aviez anticipé votre rendez-vous ? Vous avez égaré votre courrier d'invitation ou vous ne l'avez pas reçu ?
> Contactez le Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers des Pays de la Loire au 02 51 79 80 20, pour recevoir une nouvelle invitation.
- Vous n'avez pas effectué votre dépistage après réception de votre courrier d'invitation ?
> Une relance automatique est prévue.
- Vous n'avez fait aucun dépistage après les courriers d'invitation et de relance ?
> Vous serez automatiquement réinvité(e).

➤ Plus d'infos sur ameli.fr

MANDAT 2020-2026

QUE S'EST-IL PASSÉ LE 6 JUILLET EN SÈVRE & LOIRE ?

UNE PRÉSIDENTE À LA TÊTE DE MON INTERCO



Depuis le 6 juillet, **Christelle BRAUD**, Maire de Divatte-sur-Loire, est la nouvelle Présidente de la Communauté de communes Sèvre & Loire.

En tout début d'été, alors que les juilletistes profitaient déjà du soleil, les élus de la Communauté de communes Sèvre & Loire se réunissaient au Landreau, pour installer le conseil communautaire du nouveau mandat 2020-2026.

Le 6 juillet est désormais une date clé dans la vie de la CCSL, Christelle Braud, Maire de Divatte-sur-Loire est devenue la nouvelle Présidente. Elle succède à Pierre-André Perrouin, Maire du Pallet, qui a été Président de la CC Sèvre & Loire durant trois années. Durant son mandat, il a mis à pied d'œuvre son équipe sur de nombreux grands projets, suite à la fusion des deux anciennes Communautés de communes de Vallet et Loire-Divatte, en janvier 2017, et a tenu ses promesses de cohésion et de développement du territoire. Aujourd'hui, il passe le relais à Christelle Braud qui est à son tour fière d'avoir reçu toute la confiance des élus communautaires.

Depuis cet été, elle est déjà à la manœuvre ! Sa volonté est de poursuivre le travail engagé par son prédécesseur, en travaillant en étroite collaboration avec les vice-présidents et membres du bureau communautaire ainsi que les 11 communes du territoires qu'ils représentent. Elle donne, également, toute sa confiance aux 200 agents communautaires qui travaillent au quotidien au service des habitants et des entreprises, au développement du territoire, à la création de nouveaux projets et au bien vivre ensemble.



Télécharger le trombinoscope du bureau communautaire 2020-2026 sur <https://bit.ly/3kJnmJ1>

Retrouvez en septembre, l'interview de Christelle BRAUD sur le site interco de la CC Sèvre & Loire ou sur <https://bit.ly/2Cps8Kk>

11 COMMISSIONS

THÉMATIQUES COMMUNAUTAIRES



Le prochain conseil communautaire aura lieu le 9 septembre. Il sera l'occasion de déterminer les représentants au sein de chaque commission thématique.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Lors du conseil d'installation, chaque vice-président s'est vu attribué une commission thématique communautaire, dont voici la répartition dans le trombinoscope ci-contre et ci-dessous :

- **Anne CHOBLET**, Maire de la Remaudière, **1ère Vice-Présidente** en charge des mobilités & du développement durable
- **Emmanuel RIVERY**, Maire du Loroux-Bottereau, Vice-Président en charge du développement économique
- **Jean-Pierre MARCHAIS**, Adjoint au Maire à Saint Julien de Concelles, Vice-Président en charge de l'aménagement du territoire & du PLUi
- **Jean-Marie POUPÉLIN**, Adjoint au Maire à Vallet, Vice-Président en charge des finances & des mutualisations
- **Jean-Marc JOUNIER**, Maire de Mouzillon, Vice-Président en charge de l'eau & l'assainissement
- **Alain ARRAITZ**, Maire de La Chapelle-Heulin, Vice-Président en charge de la promotion du territoire
- **Jérôme MARCHAIS**, Maire de Vallet, Vice-Président en charge de la culture, des piscines & du sport
- **Christophe RICHARD**, Maire du Landreau, Vice-Président en charge de l'enfance & de la parentalité
- **Xavier RINEAU**, Elu au Pallet, Vice-Président en charge des déchets
- **Pascal EVIN**, Maire de la Regrippière, Vice-Président en charge des solidarités



Le bureau communautaire est aussi, composé de :

- **Jean-Louis METAIREAU**, Maire du Pallet
- **Maurice BOUHIER**, Maire de la Boissière-du-Doré
- **Thierry AGASSE**, Maire de Saint-Julien-de-Concelles



Plus d'infos sur interco.cc-sevreloire.fr



À vos agendas
....

* 1^{ER} SEPTEMBRE

Conseil Municipal,
20h30, salle du Conseil



* 4 SEPTEMBRE

Assemblée générale,
Etoile Mouzillonnaise Football,
19h, salle Raphaël Hardy

* 17 SEPTEMBRE

Réunion mensuelle, VI.S.A,
20h, Espace Buxeria,
la Boissière du Doré

* 27 SEPTEMBRE

Randonnée pédestre
à La Chevrolière (journée),
Vert à pied,
rendez-vous sur la place
de la Vendée



▶ **ATTENTION
MANIFESTATIONS SOUS
RÉSERVE D'ANNULATION**

**Dimanche
6 SEPT. 2020**

la rentrée du
**VIGNOBLE
à vélo**

ÉVÈNEMENT REPORTÉ

**INSCRIPTION
EN LIGNE
OBLIGATOIRE**

Départ entre
9h00 et 11h15
à MOUZILLON

► Restauration
► Concerts
► Animations

Toutes les infos : lentrainante.cc-sevreloire.fr

révère
loire
L'entrainante
Vignobis Vélo
Loire Atlantique
Vignobis
RTS
977

Coronavirus



Pour se protéger et protéger les autres :



Se laver très
régulièrement
les mains



Tousser
ou éternuer
dans son coude



Utiliser un
mouchoir
à usage unique
et le jeter



En cas de fièvre ou sensation de fièvre, toux, difficultés à respirer :

✓ Contacter
rapidement
le SAMU centre 15

✓ Éviter tout
contact
avec son
entourage

✓ Ne pas se rendre
directement chez
le médecin, ni aux
urgences de l'hôpital



Le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse demande
aux établissements de suspendre tous les voyages scolaires internationaux
et dans les clusters jusqu'à nouvel ordre.

Numéro vert (0 800 130 000) 24 h/24 et 7 j/7
pour les questions non médicales

Plus d'informations sur : www.gouvernement.fr/info-coronavirus